IHAB en service de pédiatrie - L'exemple du CHU de Lille

IHAB France encourage les initiatives qui améliorent la qualité des soins et la prise en charge des enfants et leurs familles.

L'Engagement IHAB

Afin de **valoriser la qualité du travail de soignants engagés**, un service de pédiatrie (situé dans un établissement IHAB) peut depuis 2018, s'engager de manière officielle à suivre les recommandations IHAB, en les adaptant aux spécificités de son service.

Il s'agit d'un engagement du service à s'associer au projet IHAB d'un établissement déjà labellisé et non d'une labellisation.

L'Engagement de l'équipe de pédiatrie comprend :

- travailler selon les 3 principes IHAB et les 12 recommandations IHAB
- avoir un engagement écrit pour valoriser ses pratiques, en se référant aux critères IHAB pouvant concerner la pédiatrie, voir auto évaluation IHAB.

L'Engagement est signé par des personnes définies par IHAB France (directeur, cadre du service, chef du service de pédiatrie...).

Coup de projecteur sur... l'hôpital Jeannes de Flandre

Premier CHU en France à être labélisé en 2015, l'hôpital Jeanne de Flandre devient aussi en 2019 le premier hôpital de France à recevoir un engagement IHAB pour les nourrissons du Pôle Enfant.

Le pôle Femme, Mère et Nouveau-né

Jeanne de Flandre est la maternité de niveau III située au cœur de la métropole Lilloise. Elle assure "la prise en charge des grossesses normales et pathologiques. La philosophie [des] équipes est d'**allier humanité et personnalisation des soins tout en veillant à [la] sécurité [de la mère et du bébé].**"

Depuis juin 2015, la maternité Jeanne de Flandre est labellisée IHAB.

La maternité s'engage, entre autres, à soutenir l'allaitement maternel. Elle a publié une série de vidéos pour découvrir l'allaitement :

- Découvrir sur le site web de la maternité

Le Pôle Enfant

Le Pôle Enfant est engagé dans le soutien à l'allaitement maternel depuis 2013, en corrélation avec les recommandations de l'OMS. **L'engament IHAB s'inscrit dans la continuité du travail engagé par le Pôle Femme, Mère et Nouveau-Né et permet de garantir l'harmonisation des pratiques et la continuité du prendre soin**.

L'engagement du Pôle Enfant va de pair et s'inscrit aussi dans le projet des 1000 premiers jours pour la santé, démarche de prévention très précoce permettant de favoriser une bonne santé future de l'enfant et un accompagnement optimal de la femme enceinte, de l'enfant et de sa famille depuis la grossesse jusqu'aux deux ans de l'enfant.

Pour aller plus loin :

- Carte des maternités IHAB en France
- Recommandations officielles pour le label IHAB avec la liste des 12 recommandations et le formulaire d'auto-évaluation.
- Révisions OMS/UNICEF 2018 pour la promotion et le soutien de l'allaitement en établissements de santé.
- Le site web de la maternité Jeanne de Flandre
- **Et…Naviguez dans notre onglet dédié à IHAB dans notre barre de menu !**

Publié par : JC, Documentalistes IPA.